



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

Province de Québec
District d'Abitibi
Municipalité de Rapide-Danseur

Séance ordinaire du conseil municipal de Rapide-Danseur, tenue le 4 décembre 2017 à 19 h 30 à la salle municipale de Rapide-Danseur et à laquelle assiste le maire M. Alain Gagnon et les conseillers suivants :

Mme Lorraine Doucet-Dion	Conseillère	siège no 2
Mme Line Giasson	Conseillère	siège no 3
M. François Cloutier	Conseiller	siège no 4
M. Roger Decoeur	Conseiller	siège no 5
Mme Annie Gauthier	Conseillère	siège no 6

Absente: Mme Nadia St-Pierre Conseillère siège no 1

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Alain Gagnon, assiste également à l'assemblée, Mme Lucie Gravel directrice générale.

Présence de 2 citoyens

1. MOT DU MAIRE

Le maire souhaite la bienvenue aux citoyens et aux membres du conseil.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 16 novembre 2017
4. États financiers d'octobre 2017
5. Dépenses
6. Correspondances
 - 6.1 Lettre Projet RAGARO
 - 6.2 PGMR en action info
 - 6.3 Prix hommage bénévolat
 - 6.4 Fondation Jacques Paradis
 - 6.5 Québec en forme possibilité 1,000.00\$
 - 6.6 Maisons isolées installations septiques crédit d'impôt
7. Période de questions
8. Comptabilité & employés
 - 8.1 Cadeaux employés (tel que discuté)
 - 8.2 Augmentation salaires (reporté)
 - 8.3 Facture CIM élections 250.00\$ + taxes
 - 8.4 Horaire du temps des Fêtes
 - 8.5 Adoption plan triennal en immobilisation
9. Lots
 - 9.1 Facture cadastre cimetièrre 2,390.53\$
 - 9.2 Nommer mandataires comme signataires entente de délégation de gestion avec le ministère des Forêts, de la Faune et des parcs Rouyn-Noranda.
 - 9.3 Montant alloué pour nouveaux arrivants
10. Chemins
 - 10.1 Signalisation chemins municipalisés
 - 10.2 Sablage chemins municipalisés
 - 10.3 Facture Marcel Baril abat-poussière 5,604.80\$ + taxes
 - 10.4 Bélanger et Fille Abrasif 935.28\$ + tx
 - 10.5 Bélanger et Fille Abrasif 32.40\$ + tx
11. Sécurité
 - 11.1 Paiement SQ juin 11,138.00\$
 - 11.2 Paiement SQ octobre 11,137.00\$
12. Divers



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

- 12.1 Personnes envoyées en vente pour taxes (autorisation dg)
- 12.2 Entreprises ayant eu des revenus de + de 25,000.00\$
- 12.3 Division pour la poste La Fermette (A-B-C)
- 12.4 Nommer représentant Club nautique 30.00\$
- 12.5 Solde compte comité développement 154.85\$ (info)
- 12.6 Obligation bac bleu et vert (média poste)
- 12.7 Appuyer Jaclin Bégin au C.A. de la FQM
- 12.8 La Voix des parents
- 12.9 Refuge SPCA
- 12.10 Frais élections info 7420.22\$

13. Dossiers en suspend

- 13.1 Signature cimetièrre CPTAQ en attente
- 13.2 Règlement nuisances et feu
- 13.3 Politique de soutien projet structurant 22,542.00\$
- 13.4 Harfang des neiges à l'église si à vendre
- 13.5 Achat balayeuse (entre 230.00\$ et 350.00\$)
- 13.6 Rôles et responsabilité des élus
- 13.7 Demande rencontre avec le MAMOT
- 13.8 Secouriste en milieu de travail

14. Varia

15. Dates prochaines réunions

16. Période de questions

17. Fermeture de l'assemblée

2017-12-300

IL EST PROPOSÉ par Mme Line Giasson, appuyé par Mme Lorraine Doucet-Dion et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté par le maire avec le varia ouvert;

ADOPTÉ.

3. Adoption du procès-verbal du 16 novembre 2017

2017-12-301

IL EST PROPOSÉ par Mme Annie Gauthier, appuyé par Mme Line Giasson et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE le procès-verbal du 16 novembre 2017 soit accepté tel que présenté;

ADOPTÉ.

4. États financiers d'octobre 2017

Des revenus de 342,170.28\$ (incluant l'emprunt de la Marge de crédit en attendant le retour de la TECQ) et des dépenses de 336,863.94\$ (incluant le paiement pour le traitement de surface) ont été enregistrés pour octobre 2017, pour un solde au livre au 31 octobre 2017 de 248,646.48\$.

5. Dépenses

2017-12-302

IL EST PROPOSÉ par Mme Line Giasson, appuyé par Mme Lorraine Doucet-Dion et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE le conseil municipal de Rapide-Danseur autorise, pour la période du 1^{er} novembre au 30 novembre 2017, les dépenses suivantes :

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur



N° de résolution
ou annotation

les salaires des employés :	8252.98\$
la rémunération des élus :	1685.09\$
les dépenses faites par paiements préautorisés :	3338.68\$
les dépenses de novembre à payer en décembre	25,122.66\$

le tout représentant un total de 38,399.41\$, la directrice générale /secrétaire-trésorière certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour les dépenses ci-haut mentionnées;

ADOPTÉ.

6. Correspondance

6.1 Lettre Projet RAGARO

Nous avons reçu une lettre de remerciement de la Coordinatrice du Projet RAGARO, pour la participation monétaire de la municipalité lors de l'activité de l'Halloween.

6.2 PGMR en action info

Différents sites d'informations concernant Recyc-Québec (programme d'aide financière, pratiques de récupération, gaspillage alimentaire etc.)

6.3 Prix Hommage bénévolat

Le temps étant trop court, le dossier sera monté pour l'an prochain.

6.4 Fondation Jacques Paradis demande de don

Après discussion en séance de travail, il a été décidé que les citoyens donnent individuellement. La municipalité ne participera pas à cette collecte de don.

6.5 Québec en forme possibilité 1000.00\$

Reporté, prendre info auprès de M. Christian Milot ou Mme Élisabeth Carrier.

6.6 Maisons isolées installations septiques crédit d'impôt

Dossier à suivre, il y aurait possibilité d'avoir des crédits d'impôt lors d'installations septiques de maisons isolées.

7. Période de questions

8. Comptabilité & employés

8.1 Cadeaux employés (tel que discuté)

IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier, appuyé par M. Roger Decoeur et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE la directrice-générale prépare les cadeaux des employés tel que discuté;

ADOPTÉ

8.2 Augmentation salaires

Sujet reporté.

8.3 Facture CIM élections 250.00\$ + taxes

IL EST PROPOSÉ par Mme Lorraine Doucet-Dion, appuyé par M. François Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE la facture de 250.00\$ + taxes soit payée à CIM, notre gestionnaire de services informatiques comptables pour le soutien lors des élections;

ADOPTÉ

2017-12-303

2017-12-304



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

8.4 Horaire du temps des Fêtes

ATTENDU QUE nos employés prendront congé durant le temps des Fêtes;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par XXX, appuyé par XXX et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE le bureau soit fermé du 22 décembre au 8 janvier 2018 inclusivement;

QU' un média poste soit envoyé pour informer la population;

ADOPTÉ

8.5 Adoption plan triennal en immobilisation

ATTENDU QUE nous devons adopter un plan triennal d'immobilisation pour 2018-2019-2020;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Mme Line Giasson, appuyé par M. François Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE le plan triennal en immobilisation pour 2018-2019-2020 soit réparti comme suit:

- Pour 2018 50,000.00\$ Halte routière
4,000.00\$ sentiers
20,000.00\$ Fin des travaux Chemin Balbuzard
5,000.00\$ changement fournaise et ajout boîte électrique
- Pour 2019 20,000.00\$ Toiture centre municipal
40,000.00\$ Changer fenêtres
250,000.00\$ Asphaltage chemins TECQ
- Pour 2020 250,000.00\$ Asphaltage chemins

Ces travaux sont prévus sur trois ans, pour une somme totale de 639,000.00\$.

Ces prévisions sont conditionnelles à ce que la municipalité soit admissible à des subventions qui couvriront la majeure partie des travaux;

Des travaux pourraient être ajoutés si nous avons des subventions additionnelles;

ADOPTÉ

9. Lots

9.1 Facture cadastre cimetièrre 2,390.53\$

Reporté

9.2 Nommer mandataire comme signataire entente de délégation de gestion avec le Ministère des Forêts, de la Faune et des parcs Rouyn-Noranda

IL EST PROPOSÉ par Mme Line Giasson, appuyé par Mme Annie Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE le maire M. Alain Gagnon soit mandaté comme signataire de l'Entente de délégation de gestion auprès du Ministère des Forêts, de la Faune et des parcs de Rouyn-Noranda;

ADOPTÉ

2017-12-305

2017-12-306

2017-12-307



N° de résolution
-ou annotation

9.3 Montant alloué pour nouveaux arrivants

ATTENDU QUE nous avons reçu une demande pour le montant alloué comme promotion immobilière;

ATTENDU QUE après vérification, nous ne pouvons allouer ces montants;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ par Mme Annie Gauthier, appuyé par M. Roger Decoeur et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE la directrice-générale envoie les informations aux résidents ayant fait la demande, que nous ne pouvons plus donner ces montants;

ADOPTÉ

10. Chemins

10.1 Signalisation chemins municipalisés

Revenir à la séance de travail

10.2 Sablage chemins municipalisés

ATTENDU QUE nous devons entretenir les chemins municipalisés;

ATTENDU QUE durant la période hivernale, il est parfois nécessaire de sabler ces chemins;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ par Mme Lorraine Doucet-Dion, appuyé par M. François Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE Transport Raymond Bérubé soit informé de mettre du sable au besoin dans les chemins municipalisés lorsque trop glissant;

ADOPTÉ.

10.3 Facture Marcel Baril abat-poussière 5,604.80 + tx

IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier, appuyé par Mme Lorraine Doucet-Dion et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE la facture de 5,604.80\$ pour l'achat d'abat-poussière soit payée à Marcel Baril Inc;

ADOPTÉ.

10.4 Bélanger et Fille Abrasif 935.28\$

IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier, appuyé par M. Roger Decoeur et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE la facture de 935.28 + taxes soit payée à Bélanger et Fille mais vérifier au contrat, on doit payer le sable et pas l'épandage;

ADOPTÉ.

10.5 Bélanger et Fille Abrasif 32.40\$ + tx

IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier, appuyé par M. Roger Decoeur et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

2017-12-308

2017-12-309

2017-12-310

2017-12-311

2017-12-312



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

QUE la facture de 32.40\$ + taxes soit payée à Bélanger et Fille;

ADOPTÉ.

11. Sécurité

11.1 Paiement SQ juin 11,138.00\$

ATTENDU QUE le conseil municipal a appuyé les démarches de la MRC et n'a pas payé le 1er versement à la SQ venant à échéance en juin;

ATTENDU QUE pour le moment, nous ne paierons pas les intérêts courus, le préfet doit faire des demandes pour que ceux-ci soient enlevés;

EN CONSÉQUENCE,

2017-12-313

IL EST PROPOSÉ par Mme Line Giasson, appuyé par M. Roger Decoeur et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE le montant de 11,138.00\$ soit envoyé à la SQ, soit le capital étant dû en juin et non les intérêts;

ADOPTÉ.

11.2 Paiement SQ octobre 11,138.00\$

ATTENDU QUE le 2e versement à la SQ est à échéance au 31 octobre 2017;

ATTENDU QUE nous devons envoyé ce paiement pour être à jour ;

EN CONSÉQUENCE,

2017-12-314

IL EST PROPOSÉ par Mme Line Giasson, appuyé par M. Roger Decoeur et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE le montant de 11,137.00\$ soit envoyé à la SQ, soit le capital étant dû en octobre et non les intérêts;

ADOPTÉ.

12. Divers

12.1 Personnes envoyées en vente pour taxes

ATTENDU QUE la secrétaire-trésorière doit envoyer à la MRC la liste des personnes endettées pour taxes municipales;

ATTENDU QUE pour la préparation de la procédure de vente pour non-paiement de taxes, les informations suivantes sont importantes:

- Liste des personnes en défaut de paiement
- Taux d'intérêt annuel pour chaque année de réclamation
- Résolution autorisant la secrétaire-trésorière à envoyer la liste des personnes endettées pour taxes municipales

EN CONSÉQUENCE,

2017-12-315

IL EST PROPOSÉ par Mme Annie Gauthier, appuyé par M. Roger Decoeur et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE la directrice-générale soit autorisée à envoyer la liste des personnes endettées pour taxes municipales à la MRC;



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

ADOPTÉ.

12.2 Entreprises ayant eu des revenus de + de 25,000.00\$

Au 30 novembre 2017

➤ Les Entreprises Bourget	310,768.10\$
➤ Jean-Guy Roy Entrepreneur	42,215.84\$
➤ MRC Quotes-parts	62,733.25\$
➤ Transport Raymond Bérubé	34,957.95\$

12.3 Division pour la poste La Fermette (A-B-C)

Dépanneur, station service et casse-croute (A)

Logement principal (B)

Loyer (C)

12.4 Nommer représentant Club Nautique

IL EST PROPOSÉ par Mme Lorraine Doucet-Dion, appuyé par Mme Line Giasson et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE M. François Cloutier soit nommé représentant pour le Club Nautique;

QUE des frais de cotisation de 30.00\$ soient défrayés pour l'année 2018;

ADOPTÉ.

12.5 Solde compte comité développement 154.85\$

Info

12.6 Obligation bac bleu et vert

ATTENDU QUE tous les résidents doivent avoir en leur possession un bac bleu et un bac vert;

ATTENDU QUE tous les résidents doivent se départir de leurs matières résiduelles ainsi que de leur recyclage de façon adéquate;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Mme Annie Gauthier, appuyé par M. Roger Decoeur et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE la directrice-générale envoie un média-poste afin de sensibiliser les citoyens à se départir de leurs matières résiduelles ainsi que de leur recyclage de façon adéquate, en utilisant les bacs recommandés à cet effet;

ADOPTÉ

12.7 Appuyer M. Jaclin Bégin au C.A. de la FQM

ATTENDU QUE M. Jaclin Bégin désire se présenter comme administrateur au conseil d'administration de la FQM;

ATTENDU QUE le conseil municipal de Rapide-Danseur reconnaît les compétences et les connaissances de M. Bégin pour occuper ce poste;

EN CONSÉQUENCE,

2017-12-316

2017-12-317



N. de résolution
2017-12-318

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

IL EST PROPOSÉ, par M. François Cloutier, appuyé par Mme Lorraine Doucet-Dion et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE le conseil municipal de Rapide-Danseur appui très fortement la candidature de M. Jaclin Bégin comme administrateur au conseil d'administration de la FQM

ADOPTÉ

12.8 La Voix des parents

Info

12.9 Refuge SPCA

ATTENDU QUE le conseil est intéressé à avoir + d'informations concernant le refuge pour animaux à La Sarre;

ATTENDU QUE Mme Annie Gauthier et M. Roger Decoeur sont volontaires pour aller chercher l'information;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Mme Line Giasson, appuyé par M. François Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE le conseil municipal mandate Mme Annie Gauthier et M. Roger Decoeur pour aller chercher de l'information concernant le Refuge pour animaux et que leurs frais de déplacements soient remboursés;

ADOPTÉ.

12.10 Frais élections

Pour Info: Les élections du 5 novembre ont coûtées 7,420.22\$.

13. Dossiers en suspend

13.1 Signature cimetière CPTAQ en attente

13.2 Règlement nuisances et feu

13.3 Politique de soutien projet structurant 22,542.00\$

13.4 Harfang des neiges à l'église si à vendre

13.5 Achat balayeuse (entre 230.00\$ et 350.00\$)

13.6 Rôles et Responsabilités des élus

13.7 Demande rencontre avec le MAMOT

13.8 Secouriste en milieu de travail

"Tous ces points seront réglés dans les mois qui suivent"

14. Varia

15. Dates prochaines réunions

Séance budget le 11 décembre à 19 h 00.

Séance budget le 18 décembre à 19 h 30.

Séance du conseil le 8 janvier 2018 à 19 h 30.

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur



N° de résolution
ou annotation

2017-12-320

16. Période de questions
17. Fermeture de l'assemblée

Mme Line Giasson propose la fermeture l'assemblée. Il est 21 heures 03.

Accepté à l'unanimité.

Alain Gagnon Lucie Gravel
Alain Gagnon, maire Lucie Gravel, directrice générale sec-très.